



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 27 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philipp DALHEIMER, Maire.

**Date de convocation** : 21 avril 2026

**Présents** – Monsieur DALHEIMER Philipp, Maire et Mesdames et Messieurs LAFOURCADE Charlotte, FAVRE Daniel, MURAZ Sophie, GAULTIER Erwan, ROSSIAUD Aurélie, MORIN Mickaël, PAHUD Laetitia, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs MOREAU Michel, LAZZARINI Christine, BILLY Philippe, MILLART Virginie, RASSAT Laurence, LONJON Stéphane, BOSCH Bertrand, RUCHE Gilles, LANOAZ Catherine, BURGNIARD Sandra, DONZEL Cédric, PILLONEL Laurence, BOUTHORS Patrice, LEVA Hélène, HERAUD Stéphane, PIGNIER Florence, CAROBBIO Michel conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – HOGBE-NLEND Frédéric, GRANTCOLA Lorena

**Procurations :**

M. FAVRE Daniel a reçu procuration de M. HOGBE-NLEND Frédéric  
Mme LAFOURCADE Charlotte a reçu procuration de Mme GRANTCOLA Lorena

**Secrétaire de séance** : Monsieur BILLY Philippe

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 25	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

### **4.1. PERSONNEL COMMUNAL - CREATION D'UN POSTE PERMANENT AU SERVICE TECHNIQUE**

**Monsieur le Maire,**

*INFORME* que, conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

*INDIQUE* qu'afin de renforcer l'équipe des services technique, il est nécessaire de créer un poste à temps complet au Service Technique qui sera pourvu par un agent polyvalent.

*PROPOSE* de créer un poste à temps complet, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique territorial.

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** le tableau des emplois,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DECIDE :**

- La création à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, du poste mentionné dans les tableaux ci-dessous,
- De modifier le tableau des emplois ainsi :

EMPLOI	Cadre d'emploi ASSOCIE	Grade	Catégorie	Temps de travail
Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique	C	35 h

**INSCRIT** au budget primitif de l'année 2026, au chapitre 12, les crédits correspondants.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

**CHARGE** Monsieur le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2026.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le **30 AVR. 2026**

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire – Philipp DALHEIMER

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 avril 2026

Le Maire – Philipp DALHEIMER

  


**30 AVR. 2026**

  


Le secrétaire de séance – Philippe BILLY

